

Mairie de MONTFLOURS
53240



Procès-verbal
Séance du 6 mai 2024

Nombre de Conseillers

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Absent(s) excusé(s) : 2

Membres votants : 7

Quorum : 5

L'an deux mille vingt-quatre le six mai à 18h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Montflours sous la présidence de M. DELEFOSSE André.

Date de convocation et d'affichage : 30 avril 2024

Etaient présents : Madame et Messieurs, DELEFOSSE André, CHARPENTIER Gilles, JOURDE Etienne, BROCAIL Julien, COISNON Valérie, OLLIVIER Fabien, CIMMIER Thibaut, LEMARCHAND Franck, MARSIL Wilfried,

Absents excusés : BROCAIL Julien, COISNON Valérie

Secrétaire de séance : OLLIVIER Fabien

ORDRE DU JOUR :

Décisions

Sujets soumis à délibération :

- 1 – Gestion des poteaux incendies
- 2 – Redevance d'occupation du domaine public (Orange)

Informations :

- Elections européennes 9 juin 2024
- Site internet : www.montflours.fr
- Les rendez-vous du mardi « l'arbre » (CAUE)
- Menuiseries préau du presbytère
- Rénovation du portail du cimetière
- Entretien des espaces verts – intervention Alternatri
- C3A « Mémorial des enfants du monde »
- Chantier avenir

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose aux membres du conseil municipal d'adopter les procès-verbaux des réunions du 8 avril 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-Adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2024.

Décisions

Monsieur le maire informe le conseil municipal des décisions prises conformément à la délibération n°2020-06-20 décidant l'application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N°	DATE	OBJET	SOCIETE/ORGANISME	MONTANT €HT	MONTANT €TTC
17	09/04/2024	Remplacement chauffe-eau salle du marché	Brico dépôt		230
18	16/04/2024	Remplacement sèche-serviette logement locatif Montgervin	Brico dépôt		99
19	23/04/2024	Portail cimetière	SAMEP		637,74
20	23/04/2024	Achat timbre	La poste		160
21	25/04/2024	Entretien espaces verts - Alternatri	Alternatri		5860

2024-022 – Gestion des poteaux incendies

Le maire expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10,

Vu l'article L5214-16-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie,

Considérant que les communes doivent notamment assurer les contrôles et le maintien en condition opérationnelle des points d'eau incendie,

Considérant que ces opérations techniques doivent avoir lieu tous les trois ans pour la partie qui incombe à la commune

Considérant que la dernière opération technique a eu lieu en 2021

Considérant d'une part que les points d'eau incendie sont raccordés sur le réseau d'eau potable et d'autre part que le prestataire actuel est la SAUR pour l'exploitation du réseau d'eau potable,

Monsieur le maire propose d'adopter la convention proposée par la SAUR pour le contrôle des 11 poteaux incendie en 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Accepte les conditions de la convention et notamment le contrôle pour un tarif de 56.95 € HT par poteau incendie

Autorise monsieur le maire à signer la convention citée.

2024-023 – Redevance d'occupation du domaine public

Vu l'article L. 2122 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 47 du code des postes et télécommunications électroniques ;

Vu l'article L. 2322-4 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication ;
 Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunication donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire ;
 Vu le patrimoine total suivant, occupant le domaine public routier de la commune par l'entreprise ORANGE,
 Ci-dessous, tableau récapitulatif envoyé par orange correspondant aux infrastructures de télécommunications sur le domaine public routier pour les Redevances d'Occupation du Domaine Public 2023.

Pour information ou rappel : le montant de la RODP dû au 1er janvier d'une année N est calculée avec le coefficient d'actualisation de l'année N, mais à partir du patrimoine de l'année N-1.

TOTAL Artères aériennes (Km)	TOTAL Artères en sous-sol (Km)	TOTAL Emprise au sol (m ²)	TOTAL Autoroutes (Km)
8,386	3,647	0,5	0

Coefficient d'actualisation : 1,609

Tarif : 40€ / Km d'artères aériennes - 30€ / Km d'artères souterraines - 20€ / m² d'emprise au sol

Soit :

$8,386 * 40 * 1,609 = 539,72296$

$3,647 * 30 * 1,609 = 176,04069$

$0,5 * 20 * 1,609 = 16,09$

Soit un total de **731,85€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de solliciter un montant 731,85 € au titre de la redevance d'occupation du domaine public par les infrastructures de télécommunication pour l'année 2024 de l'opérateur Orange
Autorise le Maire à procéder au recouvrement de la recette

Informations :

- Elections européennes 9 juin 2024

Les élections européennes ont lieu le 9 juin prochain. Monsieur le maire propose aux conseillers de remplir le tableau pour la tenue du bureau de vote.

Le planning qui suit est proposé :

PLAGES HORAIRES	Statut	8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h	Dépouillement (présents le matin présents au dépouillement)
DELEFOSSE André	PRESIDENT	PRSDT			PRSDT	PRSDT
CHARPENTIER Gilles	PRESIDENT SUPPLEANT		PRSDT SUPPLEANT	PRSDT SUPPLEANT		PRSDT SUPPLEANT
JOURDE Etienne	ASSESEUR				ASSESEUR	DEPOUILLEMENT
BROCAIL Julien	ASSESEUR			ASSESEUR		
COISON Valérie	ASSESEUR			ASSESEUR		

OLLIVIER Fabien	ASSESEUR		ASSESEUR			
CIMMIER Thibaut	ASSESEUR		ASSESEUR			
LEMARCHAND Franck	ASSESEUR	ASSESEUR				DEPOUILLEMENT
MARSIL Wilfried	ASSESEUR				ASSESEUR	DEPOUILLEMENT
CIMMIER Georges	ASSESEUR	ASSESEUR				DEPOUILLEMENT
CIMMIER Marie-Odile	SECRETAIRE					SECRETAIRE

- Site internet : www.montflours.fr

Monsieur le maire informe que le site internet est en ligne et en cours de construction. A chacun d'envoyer des éléments pour compléter les articles en cours de rédaction selon les affinités de chacun en passant par le secrétariat de la mairie.

- Les rendez-vous du mardi « l'arbre » (CAUE)

Une table ronde aura lieu le mardi 28 mai de 19h à 21h (RDV à la mairie). En préambule une visite du P'tit Bois suivie d'une table ronde sous le préau du presbytère sur « l'arbre : chronique d'une matière vivante ».

Pour information, appel à bénévole, entretien du P'tit Bois le 25 mai de 8h30 à 11h30. Il sera prévu un fléchage pour indiquer le P'tit Bois.

- Menuiseries préau du presbytère

Plusieurs devis ont été réalisés. Des demandes complémentaires sont en cours. Monsieur le maire indique qu'un permis devra être déposé avec architecte et délai de 5 mois d'instruction du fait qu'il s'agira après fermeture du bâtiment d'un ERP avec accueil du public. Des commissions sécurité et accessibilités sont donc obligatoires.

- Rénovation du portail du cimetière

Deux devis ont été demandés, le mieux disant a été retenu. Les travaux seront réalisés fin mai début juin. Le portail a été déposé à l'entreprise qui réalise les travaux.

- Entretien des espaces verts – intervention Alternatri

A la suite du test de l'année dernière, la collaboration avec Alternatri est renouvelée cette année pour deux passages. Une première intervention aura lieu à partir du 22 mai 2024.

- C3A « Mémorial des enfants du monde »

Etienne Jourde, second adjoint indique que le maire et les adjoints ont rencontré les personnes à l'initiative de ce projet. Le 20 novembre c'est la journée nationale et européenne du droit de l'enfant. Un arbre avec un stèle pourrait être implanté auprès de l'église de Montflours. Des conférences et une exposition photos sont en cours de réflexion autour de cet événement. Ainsi, il s'agirait d'un événement grand public. Proposition de date : 9 ou 16 novembre 2024.

- Chantier avenir

Le chantier avenir devait intervenir sur la salle associative, cependant suite à un contretemps de leur côté, ce chantier est reporté ou annulé. Un chantier sera prévu pour le mur d'enceinte du cimetière d'ici fin 2024. Une visite aura lieu fin mai pour faire un état des lieux du chantier et faire l'inventaire des besoins en matériel. Il sera demandé aux administrés le prêt de matériel (brouettes, truelles, bétonnières...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.
Prochaine réunion du conseil municipal : 3 juin à 18h.

Le Maire,
André DELEFOSSE
Le 6 mai 2024

Le Secrétaire de séance,
Fabien OLLIVIER
Le 6 mai 2024

Liste des délibérations

Séance du 6 mai 2024

Numéro d'ordre	Objet
2024-022	Gestion des poteaux incendies
2024-023	RODP

